

BIOT INTERNATIONAL GLASS FESTIVAL



3^{ème} Édition du 23 au 25 septembre 2022

06410 Biot / Alpes Maritimes / France

DOSSIER DE CANDIDATURE EXPOSITION INTERNATIONALE

Dates de l'exposition : 1 Août 2022 – 15 décembre 2022

Date limite de réponse le **27 février 2022** 

A l'adresse email : bigfestival@biot.fr

Ou à l'adresse postale : Service Attractivité du territoire & Communication - Ville de Biot / 8-10 route de valbonne / 06410 Biot

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postale : Commune :

Région : Pays :

Téléphone :

Mail : Site internet :

Statut professionnel :

Numéro d'immatriculation à un organisme affilié :

Activité / Spécialité :

.....

Adhérent Ateliers d'Art de France : Oui Non

EXPOSITION INTERNATIONALE

Espace Hedberg/Torun - Rue Saint Sébastien, Biot Village

Le Biot International Glass Festival accueillera dans ses salles d'expositions municipales une exposition Internationale « Glass is Biotiful III » composée d'œuvres d'artistes sélectionnés par un jury et d'œuvres des 3 artistes invités d'honneur (Lino TAGLIAPIETRA parrain de cette édition, David WALTERS ainsi que Julie LEGRAND)

Cette exposition durera du lundi 01 août 2022 jusqu'au 15 décembre 2022.

Une campagne de communication sera organisée par la municipalité en amont ainsi que tout au long de l'exposition. Un catalogue d'exposition sera créé et distribué aux artistes exposants.

Pour y participer, il suffit de remplir ce dossier accompagné des pièces demandées.

Un jury composé de professionnels des métiers d'art sélectionnera à l'aveugle, parmi les candidatures reçues, les œuvres (1 à 3 œuvres par artiste).

Les salles d'expositions municipales sont équipées de socles de tailles différentes, vitrines, cimaises, et éclairage. Un scénographe sera en charge de l'agencement de l'exposition.

La livraison (minimum 15 jours avant l'exposition) et l'enlèvement (les 15 jours suivant la fin de l'exposition) des œuvres sont à la charge de l'artiste.

La participation à l'exposition internationale est gratuite. Les œuvres seront assurées par la Ville de Biot pour toute la durée de l'exposition.

- ❖ Je m'engage à mettre à disposition mes œuvres durant toute la durée de l'exposition (soit du 01 août à fin décembre 2022)
- ❖ Je m'engage à prendre en charge le transport aller/retour de mes œuvres lors de l'installation et du démontage de l'exposition et en respecter les délais.
- ❖ Je m'engage à respecter les conditions d'installation des salles d'expositions municipales
- ❖ Je certifie que mes photos sont libres de droit
- ❖ J'ai conscience que ma candidature sera effective après validation de mon dossier par le jury.



Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte



Pièces à joindre au dossier de candidature pour l'exposition internationale:

- Le présent dossier de candidature daté et signé
- Une photo en HD et une présentation de la démarche artistique en 500 signes maximum de chacune des œuvres présentées
- Une présentation synthétique de votre biographie, pour les supports de communication
- Deux photo en HD de vous (une en portrait et une dans votre atelier pour les supports de communication)
- Informations nécessaires de chacune des œuvres présentées (titre, technique ou matériaux utilisés, taille, poids, prix réel, prix de vente) pour les supports de communication et l'assurance
- Un justificatif d'assurance professionnelle 2022

Je soussigné.ée..... certifie être assuré.ée pour ma responsabilité professionnelle, et notamment pour le Biot International Glass Festival, ou m'engage, à en souscrire une auprès d'une société notoirement connue.

A....., le

(Signature précédée de la mention «lu et approuvé »)

Pour toute demande d'informations,

Merci de contacter le service évènementiel au 04 22 10 57 50 ou bigfestival@biot.fr